



FAX

LIEU - DATE : Fontenay-aux-Roses, le 19 mars 2021

DESTINATAIRE(S) : *In fine*

N° DE FAX/RÉF : CEA/P-SAC/CCSIMN/21/184

NOMBRE DE PAGES : 4

ÉMETTEUR : Le directeur du centre CEA/Paris-Saclay

TÉL. ÉMETTEUR : +33 (0) 1 69 08 77 89

Objet : Déclaration d'événement significatif

Je vous prie de bien vouloir trouver en annexe la déclaration d'un événement significatif relatif à la découverte d'une pollution historique dans un regard lié à d'anciennes canalisations du réseau d'effluents du site CEA de Fontenay-aux-Roses.

Un compte rendu vous sera transmis dès que possible.

Michel Bédoucha
Directeur du CEA Paris-Saclay

Destinataires

M. le Préfet des Hauts-de-Seine	01 47 25 12 44
	01 47 25 21 21
M. le Sous-Préfet d'Antony	01 43 50 57 90
M. le Directeur Général de l'ASN	01 46 16 44 33
M. le Directeur Général de la Prévention des Risques	01 40 81 10 65
ASN/DEU	01 46 16 44 36
ASN/Division de Paris	01 71 28 46 02
M. le Directeur de la DRIEE	01 71 28 46 00
IRSN/PSN	01 58 35 79 73
IRSN/PSN-EXP/SSRD	01 58 35 79 76
CLI-FAR	01 47 29 41 70 (et diffusion par courriel)

Copies (par courriel) :

CEA/AG et AGA
 CEA/CAB-AG
 CEA/CAB/AG/MOA/A&D
 CEA/HC
 CEA/CCC
 CEA/CM
 CEA/IGN
 CEA/DJC
 CEA/DSSN
 CEA/DRHRS
 CEA/COM Service de Presse
 CEA/DIR
 CEA/P-SAC/DIR
 CEA/P-SAC/DDSS
 CEA/P-SAC/CCSIMN
 CEA/P-SAC/DSPS/DIR
 CEA/P-SAC/DSPS/SPRE
 CEA/P-SAC/DSPS/SST – Site de FAR
 CEA/P-SAC/DSPS/FLS – Site de FAR
 CEA/P-SAC/DSST
 CEA/P-SAC/CQSE
 CEA/P-SAC/UCRP – Site de FAR
 CEA/DES/DIR
 CEA/DES/DDSS
 CEA/DES/DGCP
 CEA/DES/DDSD/DIR
 CEA/DES/DDSD/DTP1/S3N
 CEA/DES/DDSD/UADF
 CEA/VALDUC/DIR
 CEA/VALDUC/DAS
 CEA/DES/CAD/DIR
 CEA/DES/CAD/DIR/CSMN
 CEA/DAM/Ile de France
 CEA/DAM/IDF/Cellule de sûreté
 CEA/DRT/GRE/DIR
 CEA/DRT/DSP/SMR/CS
 CEA/DES/VALRHO/DIR
 CEA/VRH/DIR/CSNSQ
 CEA/DAM/CESTA/DIR
 CEA/DAM/CESTA/CSN

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE DECLARATION D'EVENEMENT SIGNIFICATIF POUR UNE INB

**DECLARATION D'UN EVENEMENT SIGNIFICATIF IMPLIQUANT LA SURETE, LA RADIOPROTECTION
OU L'ENVIRONNEMENT (INB)**

Référence : P-SAC/CCSIMN/21/184 **Date : 19/03/2021** **Indice :**

Description		
Site : CEA Paris-Saclay site de Fontenay-aux-Roses INB : - Atelier/laboratoire /réacteur : -		
Etat de l'installation /atelier :	<input type="checkbox"/> en construction <input type="checkbox"/> en fonctionnement <input type="checkbox"/> en arrêt pour maintenance	<input type="checkbox"/> en CDE <input checked="" type="checkbox"/> en DEM <input type="checkbox"/> autre :
Activité de l'installation/atelier lors de l'événement :	<input checked="" type="checkbox"/> en exploitation normale <input type="checkbox"/> en intervention	<input type="checkbox"/> en maintenance <input type="checkbox"/> en essais
Date et heure de l'événement : pollution historique	Date et heure de détection : 17 mars 2021	
Libellé de l'événement : découverte d'une pollution historique dans un regard lié à d'anciennes canalisations du réseau d'effluents du site CEA de Fontenay-aux-Roses		
L'événement est-il générique ? : <input type="checkbox"/> oui <input checked="" type="checkbox"/> non		
Si oui : site ou activité concernés :		
Domaines impactés et critère de déclaration correspondant :	<input type="checkbox"/> sûreté <input type="checkbox"/> radioprotection <input checked="" type="checkbox"/> environnement	critère : critère : critère : 9.....
Analyse préliminaire		
<p>Fin 2020, Vallée Sud-Grand Paris et la mairie de Fontenay-aux-Roses ont informé le CEA de leur intention de procéder courant 2021 à des travaux sur les réseaux d'assainissement publics rue Joliot, dans une zone très proche des anciens réseaux d'effluents du CEA. Le CEA a sollicité l'autorisation d'inspecter préalablement les regards, conformément aux usages de précaution en vigueur sur le site de Fontenay-aux-Roses.</p> <p>Trois regards ont été inspectés le 16 février 2021. L'analyse d'un échantillon prélevé dans l'un des regards sur un amas de quelques dizaines de litres de résidus de terres et sédiments, situé au droit d'une canalisation non référencée sur plan, a révélé un marquage en plutonium 238 d'environ 0,55 Bq/g et de quelques traces en césium 137 et en américium 241 (respectivement 0,03 Bq/g et 0,07 Bq/g).</p> <p>A ce stade des investigations, cette pollution semble provenir très vraisemblablement des travaux de nettoyage et d'hydrocurage réalisés en 1999 sur les anciennes canalisations du réseau d'effluents.</p>		
Détection de l'événement :	<input type="checkbox"/> action automatique - alarmes <input type="checkbox"/> inspection externe (ASN...) <input type="checkbox"/> conduite - constat opérateur <input type="checkbox"/> fortuite - observation individuelle hors procédure <input type="checkbox"/> maintenance	<input type="checkbox"/> essais, contrôles <input type="checkbox"/> retour d'expérience <input type="checkbox"/> surveillance, inspection interne <input type="checkbox"/> réexamen, réévaluation de sûreté <input checked="" type="checkbox"/> autre : Investigations préalables à des travaux sur les réseaux d'assainissement extérieurs au site mais en lien avec d'anciennes canalisations issues du site assainies et obturées
Origines présumées de l'événement :	<input type="checkbox"/> causes techniques <input type="checkbox"/> causes humaines <input type="checkbox"/> causes organisationnelles	<input type="checkbox"/> agressions externes <input checked="" type="checkbox"/> autre : pollution ancienne résiduelle aux travaux d'assainissement réalisés à la fin des années 90.
Fonctions de sûreté impactées :	<input type="checkbox"/> criticité/réactivité <input checked="" type="checkbox"/> confinement <input type="checkbox"/> refroidissement	<input type="checkbox"/> fonctions supports <input type="checkbox"/> perte ou découverte de source radioactive

Conséquences sur les personnes : <input checked="" type="checkbox"/> aucune <input type="checkbox"/> évacuation sanitaire <input type="checkbox"/> blessure <input type="checkbox"/> contamination radiologique <input type="checkbox"/> contamination chimique <input type="checkbox"/> contamination microbiologique		
Conséquences réelles : Aucune. L'inspection du regard a été réalisée par des agents munis des EPI adaptés (masque EPVR et tenue Tyvek).		
Conséquences potentielles : L'accès au regard requiert une autorisation par arrêté municipal. L'activité totale, estimée à partir des résultats d'analyse, est de l'ordre de quelques dizaines de kBq. Une étude préliminaire de scénarios plausibles d'exposition conduit à un impact maximal de l'ordre de quelques μSv , bien en deçà de la limite réglementaire de 1 mSv par an pour le public. Ces estimations seront précisées dans le CRES. D'autre part, si l'amas de pollution venait à être lessivé par de fortes eaux pluviales, l'activité de ces eaux dans l'égout urbain serait au maximum de quelques dizaines de becquerels par litre, valeur inférieure aux limites de rejets autorisés (0,2 kBq/L en alpha).		
- Mesures correctives envisagées à très court terme : - Sécurisation de l'accès à ce regard pour en interdire la descente sans autorisation préalable - Poursuite des investigations afin d'identifier/cerner d'autres zones susceptibles de présenter une contamination analogue.		
Actions entreprises pour éviter le renouvellement de l'événement : Rédaction d'un CRES et investigations complémentaires sur les anciennes canalisations et d'autres regards concernés par les anciens rejets d'effluents du site CEA de Fontenay-aux-Roses.		
État final de l'installation et du matériel concerné : Assainissement du regard et retrait du tas de terre et sédiments : - Mise au point d'un mode opératoire pour l'assainissement du regard (retrait des « terres » et contrôle radiologique final du fond et des parois).		
Proposition de classement de l'événement		
<input type="checkbox"/> Au titre de la sûreté	<input type="checkbox"/> Au titre de la radioprotection	
Classement de base proposé : 0	Classement de base proposé:	
Éléments de classement : absence d'impact sur le public et l'environnement.....	Facteur supplémentaire éventuel :	
Facteur supplémentaire éventuel : Néant		
Classement INES proposé : 0	Classement INES proposé :	
Communication externe		
Une communication externe est-elle envisagée sur cet événement ?		<input checked="" type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Si oui : par qui ? CEA	A qui ? Mairie de Fontenay-aux-Roses, Mairie de Clamart, Préfecture des Hauts-de-Seine, Vallée Sud, CLI.	Quand ? concomitamment à la déclaration d'événement significatif.....
Responsable à contacter pour plus d'information		
Nom : TAILLADE	Prénom : Jean-Michel	Fonction : chargé de mission environnement
Téléphone : 01 46 54 78 07	Télécopie :	Mel : taillade.jean-michel@cea.fr
Validation par le Directeur d'établissement ou son représentant		
Nom : BEDOUCHA	Prénom : Michel	Fonction : Directeur du CEA/Paris-Saclay
Signature :		
		